

VIII. LE GLOUTON.

CONTE TIRÉ D'ATHÉNÉE.

A son souper un glouton
 Commande que l'on apprête
 Pour lui seul un esturgeon.
 Sans en laisser que la tête,
 Il soupe; il crève, on y court;
 On lui donne maints clystères.
 On lui dit, pour faire court,
 Qu'il mette ordre à ses affaires.
 Mes amis, dit le goulu,
 M'y voilà tout résolu :
 Et puisqu'il faut que je meure,
 Sans faire tant de façon,
 Qu'on m'apporte tout à l'heure
 Le reste de mon poisson.

IX. SŒUR JEANNE.

Sœur Jeanne, ayant fait un poupon,
 Jeûnait, vivait en sainte fille,
 Toujours était en oraison;
 Et toujours ses sœurs à la grille.
 Un jour donc l'abbesse leur dit :
 Vivez comme sœur Jeanne vit ;
 Fuyez le monde et sa séquelle.
 Toutes reprirent à l'instant :
 Nous serons aussi sages qu'elle
 Quand nous en aurons fait autant.

X. LE JUGE DE MESLE¹.

Deux avocats qui ne s'accordaient point
 Rendaient perplexe un juge de province :
 Si² ne put onc³ découvrir le vrai point,
 Tant lui semblait que fût obscur et mince.
 Deux pailles prend d'inégale grandeur ;
 Du doigt les serre : il avait bonne pince.
 La longue échet sans faute au défendeur,
 Dont renvoyé s'en va gai comme un prince.
 La cour s'en plaint, et le juge repart :
 Ne me blâmez, messieurs, pour cet égard :
 De nouveauté dans mon fait il n'est maille ;
 Maint d'entre vous souvent juge au hasard,
 Sans que pour ce tire à la courte paille.

¹ C'est Mêle ou Mesle sur Sarthe, dont il est ici question. Cette petite ville est à quatre lieues d'Alençon, dans le département de l'Orne. C'était une baronnie dans la sergenterie ou châtellenie d'Esay, où l'on comptait quatre-vingt-neuf feux. Ce lieu est fort ancien, et il en est fait mention au neuvième siècle. Cette désignation particulière du poëte prouve qu'il a mis en vers un fait connu.

² Il ou ainsi.

³ Jamais, aucunement.

XI. LE PAYSAN

QUI AVAIT OFFENSÉ SON SEIGNEUR.

Un paysan son seigneur offensa :
 L'histoire dit que c'était bagatelle ;
 Et toutefois ce seigneur le tança
 Fort rudement. Ce n'est chose nouvelle.
 Coquin, dit-il, tu mérites la hart :
 Fais ton calcul d'y venir tôt ou tard ;
 C'est une fin à tes pareils commune.
 Mais je suis bon ; et de trois peines l'une
 Tu peux choisir : ou de manger trente aulx,
 J'entends sans boire et sans prendre repos ;
 Ou de souffrir trente bons coups de gaules,
 Bien appliqués sur tes larges épaules ;
 Ou de payer sur-le-champ cent écus.
 Le paysan consultant là-dessus :
 Trente aulx sans boire ! ah ! dit-il en soi-même,
 Je n'appris onc à les manger ainsi.
 De recevoir les trente coups aussi,
 Je ne le puis sans un péril extrême.
 Les cent écus, c'est le pire de tous.
 Incertain donc il se mit à genoux,
 Et s'écria : Pour Dieu, miséricorde !
 Son seigneur dit : Qu'on apporte une corde :
 Quoi ! le galant m'ose répondre encor !

Le paysan, de peur qu'on ne le pendre,
 Fait choix de l'aile ; et le seigneur commande
 Que l'on en cueille, et surtout du plus fort.
 Un après un lui-même il fait le conte :
 Puis, quand il voit que son calcul se monte
 A la trentaine, il les met dans un plat,
 Et cela fait, le malheureux pied-plat
 Prend le plus gros, en pitié le regarde,
 Mange et rechigne, ainsi que fait un chat
 Dont les morceaux sont frottés de moutarde.
 Il n'oserait de la langue y toucher.
 Son seigneur rit, et surtout il prend garde
 Que le galant n'avale sans mâcher.
 Le premier passe ; ainsi fait le deuxième :
 Au tiers il dit : Que le diable y ait part !
 Bref, il en fut à grand-peine au douzième,
 Que s'écriant, Haro ! la gorge m'ard !
 Tôt, tôt, dit-il, que l'on m'apporte à boire !
 Son seigneur dit : Ah ! ah ! sire Grégoire,
 Vous avez soif ! je vois qu'en vos repas
 Vous humectez volontiers le lampas³.

¹ Conte pour compte. Dans toutes les éditions données du temps de la Fontaine, même dans celle de 1683, il est écrit *conte*. On écrivait ainsi alors.

² Terme emprunté à l'art vétérinaire. Le *lampas* est un gonflement presque toujours inflammatoire de la membrane mu-

Or buvez donc, et buvez à votre aise ;
 Bon prou⁴ vous fasse ! Holà, du vin, holà !
 Mais, mon ami, qu'il ne vous en déplaise.
 Il vous faudra choisir, après cela,
 Des cent écus ou de la bastonnade,
 Pour suppléer au défaut de l'aillade.
 Qu'il plaise donc, dit l'autre, à vos hontés
 Que les aulx soient sur les coups précomptés ;
 Car, pour l'argent, par trop grosse est la somme :
 Où la trouver, moi qui suis un pauvre homme ?
 Hé bien ! souffrez les trente horions,
 Dit le seigneur ; mais laissons les oignons.

Pour prendre cœur, le vassal en sa panse
 Loge un long trait, se munit le dedans,
 Puis souffre un coup avec grande constance :
 Au deux, il dit : Donnez-moi patience,
 Mon doux Jésus, en tous ces accidents.
 Le tiers est rude ; il en grince les dents,
 Se courbe tout, et saute de sa place.
 Au quart il fait une horrible grimace,
 Au cinq, un cri. Mais il n'est pas au bout :
 Et c'est grand cas s'il peut digérer tout.
 On ne vit onc² si cruelle aventure.
 Deux forts paillard⁵ ont chacun un bâton,
 Qu'ils font tomber par poids et par mesure,
 En observant la cadence et le ton.
 Le malheureux n'a rien qu'une chanson :
 Grâce ! dit-il. Mais, las ! point de nouvelle ;
 Car le seigneur fait frapper de plus belle,
 Juge des coups, et tient sa gravité,
 Disant toujours qu'il a trop de bonté.

Le pauvre diable enfin craint pour sa vie.
 Après vingt coups, d'un ton piteux il crie :
 Pour Dieu, cessez : hélas ! je n'en puis plus.
 Son seigneur dit : Payez donc cent écus,
 Net et comptant : je sais qu'à la desserre
 Vous êtes dur ; j'en suis fâché pour vous.
 Si tout n'est prêt, votre compère Pierre
 Vous en peut bien assister entre nous.
 Mais pour si peu vous ne vous feriez tondre.
 Le malheureux, n'osant presque répondre,
 Court au magot, et dit : C'est tout mon fait.

queuse, qui, dans la bouche des chevaux, recouvre la voûte du palais, et qui garnit la face interne des dents. Ce mot, par extension, servait à désigner le palais de la bouche du cheval ; et c'est ainsi qu'il est défini dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française (1696, in-folio, t. I, p. 579, édition de Hollande).

⁴ Profit.

⁵ Jamais.

⁶ Ce mot est employé ici selon son ancienne signification, et désigne des habitants de la campagne, des rustres qui couchent sur la paille.

On examine ; on prend un trébuchet.
 L'eau cependant lui coule de la face :
 Il n'a point fait encor telle grimace.
 Mais que lui sert ? il convient tout payer.

C'est grand pitié quand on fâche son maître
 Ce paysan eut beau s'humilier ;
 Et, pour un fait assez léger peut-être,
 Il se sentit enflammer le gosier,
 Vider la bourse, émoucher les épaules ;
 Sans qu'il lui fût dessus les cent écus,
 Ni pour les aulx, ni pour les coups de gaules,
 Fait seulement grâce d'un carolus⁴.

LIVRE SECOND.

PRÉFACE

DU SECOND LIVRE DES CONTES. 1667.

Voici les derniers ouvrages de cette nature qui partiront des mains de l'auteur¹, et par conséquent la dernière occasion de justifier ses hardiesses et les licences qu'il s'est données. Nous ne parlons point des mauvaises rimes, des vers qui enjambent, des deux voyelles sans élision, ni en général de ces sortes de négligences qu'il ne se pardonnerait pas à lui-même en un autre genre de poésie, mais qui sont inséparables, pour ainsi dire, de celui-ci. Le trop grand soin de les éviter jetterait un faiseur de contes en de longs détours, en des récits aussi froids que beaux, en des contraintes fort inutiles, et lui ferait négliger le plaisir du cœur, pour travailler à la satisfaction de l'oreille. Il faut laisser les narrations étudiées pour les grands sujets, et ne pas faire un poëme épique des aventures de Renaud d'Ast. Quand celui qui a rimé ces nouvelles y aurait apporté tout le soin et l'exactitude qu'on lui demande, outre que ce soin s'y remarquerait d'autant plus qu'il y est moins nécessaire, et que cela contrevient aux préceptes de Quintilien ; encore l'auteur n'aurait-il pas satisfait au principal point, qui est d'attacher le lecteur, de le réjouir, d'attirer malgré lui son attention, de lui plaire enfin : car, comme l'on sait, le secret de plaire ne consiste pas toujours en l'ajustement, ni même en la régularité ; il faut du piquant et de l'agréable, si l'on veut toucher. Combien voyons-nous de ces beautés régulières qui ne touchent point, et dont personne n'est amoureux ! Nous ne voulons pas ôter aux modernes la louange qu'ils ont méritée. Le beau tour de vers, le beau langage, la justesse, les bonnes rimes, sont des perfections en un poëte : cependant, que l'on considère quelques-unes de nos épigrammes où tout cela se rencontre, peut-être y trouvera-t-on beaucoup moins

⁴ Ancienne monnaie.

⁵ La Fontaine a tenu si peu cette promesse, que depuis il a plus que doublé le nombre de ses contes, et que les derniers qu'il composa furent encore plus licencieux.

de sel, j'oserais dire encore bien moins de grâces, qu'en celles de Marot et de Saint-Gelais; quoique les ouvrages de ces derniers soient presque tous pleins de ces mêmes fautes qu'on nous impute. On dira que ce n'étaient pas des fautes en leur siècle, et que c'en sont de très-grandes au nôtre. A cela nous répondons par un même raisonnement, et disons, comme nous avons déjà dit, que c'en seraient en effet dans un autre genre de poésie, mais que ce n'en sont point dans celui-ci. Feu M. de Voiture en est le garant. Il ne faut que lire ceux de ses ouvrages où il fait revivre le caractère de Marot; car notre auteur ne prétend pas que la gloire lui en soit due, ni qu'il ait mérité non plus de grands applaudissements du public pour avoir rimé quelques contes. Il s'est véritablement engagé dans une carrière toute nouvelle, et l'a fournie le mieux qu'il a pu, prenant tantôt un chemin, tantôt l'autre, et marchant toujours plus assurément quand il a suivi la manière de nos vieux poètes, QUORUM IN HAC RE IMITARI NEGLIGENTIAM EXOPTAT POTIUS QUAM ISTORUM DILIGENTIAM¹.

Mais, en disant que nous voulions passer ce point-là, nous nous sommes insensiblement engagés à l'examiner. Et possible n'a-ce pas été inutilement; car il n'y a rien qui ressemble mieux à des fautes que ces licences. Venons à la liberté que l'auteur se donne de tailler dans le bien d'autrui ainsi que dans le sien propre, sans qu'il en excepte les nouvelles même les plus connues, ne s'en trouvant point d'inviolable pour lui. Il retranche, il amplifie, il change les incidents et les circonstances, quelquefois le principal événement et la suite: enfin, ce n'est plus la même chose, c'est proprement une nouvelle nouvelle; et celui qui l'a inventée aurait bien de la peine à reconnaître son propre ouvrage. NON SIC DECEAT CONTAMINARI FABULAS², disent les critiques. Et comment ne le diraient-ils pas? ils ont bien fait le même reproche à Térence; mais Térence s'est moqué d'eux, et a prétendu avoir droit d'en user ainsi. Il a mêlé du sien parmi les sujets qu'il a tirés de Ménandre, comme Sophocle et Euripide ont mêlé du leur parmi ceux qu'ils ont tirés des écrivains qui les précédaient, n'épargnant histoire ni fable où il s'agissait de la bienséance et des règles du dramatique. Ce privilège cessera-t-il à l'égard des contes faits à plaisir? et faudra-t-il avoir dorénavant plus de respect et plus de religion, s'il est permis d'ainsi dire, pour le mensonge, que les anciens n'en ont eu pour la vérité? Jamais ce qu'on appelle un bon conte ne passe d'une main à l'autre sans recevoir quelque nouvel embellissement.

D'où vient donc, nous pourra-t-on dire, qu'en beaucoup d'endroits l'auteur retranche au lieu d'enrichir? Nous en demeurons d'accord; et il le fait pour éviter la longueur et l'obscurité, deux défauts intolérables dans ces matières, le dernier surtout: car, si la clarté est recommandable en tous les ouvrages de l'esprit, on peut dire qu'elle est nécessaire dans les récits, où une chose, la plupart du temps, est la suite et la dépendance d'une autre, où le moindre fonde quelquefois le plus important; en sorte que si le fil vient une fois à se rompre, il est impossible au lecteur de le renouer. D'ailleurs, comme les nar-

¹ TERENCE. prologue de l'Andrienne.

² Idem, *ibid.*

ractions en vers sont très-malaisées³, il se faut charger de circonstances le moins qu'on peut; par ce moyen vous vous soulagez vous-même, et vous soulagez aussi le lecteur, à qui l'on ne saurait manquer d'appréter des plaisirs sans peine. Que si l'auteur a changé quelques incidents et même quelques catastrophes, ce qui préparait cette catastrophe et la nécessité de la rendre heureuse l'y ont contraint. Il a cru que dans ces sortes de contes chacun devait être content à la fin: cela plaît-toujours au lecteur, à moins qu'on ne lui ait rendu les personnes trop odieuses. Mais il n'en faut point venir là, si l'on peut, ni faire rire et pleurer dans une même nouvelle. Cette bigarrure déplaît à Horace sur toutes choses; il ne veut pas que nos compositions ressemblent aux grotesques, et que nous fassions un ouvrage moitié femme, moitié poisson. Ce sont les raisons générales que l'auteur a eues. On en pourrait encore alléguer de particulières, et défendre chaque endroit; mais il faut laisser quelque chose à faire à l'habileté et à l'indulgence des lecteurs. Ils se contenteront donc de ces raisons-ci. Nous les aurions mises un peu plus en jour et fait valoir davantage, si l'étendue des préfaces l'avait permis.

I. LE FAISEUR D'OREILLES

ET LE RACCOMMODEUR DE MOULES.

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES,
ET D'UN CONTE DE BOCCACE.

Sire Guillaume, allant en marchandise,
Laissa sa femme enceinte de six mois,
Simple, jeune, et d'assez bonne guise²,
Nommée Alix, du pays champenois.
Compère André l'allait voir quelquefois:
A quel dessein? Besoin n'est de le dire,
Et Dieu le sait. C'était un maître sire;
Il ne tendait guère en vain ses filets;
Ce n'était pas autrement sa coutume:
Sage eût été l'oiseau qui de ses rets
Se fût sauvé sans laisser quelque plume.

Alix était fort neuve sur ce point,
Le trop d'esprit ne l'incommodait point,
De ce défaut on n'accusait la belle;
Elle ignorait les malices d'amour;
La pauvre dame allait tout devant elle,
Et n'y savait ni finesse ni tour.
Son mari donc se trouvant en emplette,
Elle au logis, en sa chambre seulette,
André survient, qui, sans long compliment,
La considère, et lui dit froidement:

¹ On voit par ce passage que la Fontaine n'a pas écrit si facilement tant de vers faciles, et que c'est en connaissance de cause qu'il a su triompher des difficultés du genre qu'il avait adopté.

² D'assez bonne façon, de manières agréables.

Je m'ébahis comme au bout du royaume
S'en est allé le compère Guillaume
Sans achever l'enfant que vous portez;
Car je vois bien qu'il lui manque une oreille;
Votre couleur me le démontre assez,
En ayant vu mainte épreuve pareille.

Bonté de Dieu! reprit-elle aussitôt,
Que dites-vous? quoi! d'un enfant monaut⁴
J'accoucherais! N'y savez-vous remède?
Si dà⁵, fit-il⁶, je vous puis donner aide
En ce besoin, et vous jurerai bien
Qu'autre que vous ne m'en ferait tant faire;
Le mal d'autrui ne me tourmente en rien,
Fors excepté ce qui touche au compère;
Quant à ce point, je m'y ferais mourir.
Or essayons, sans plus en discourir,
Si je suis maître à forger des oreilles.

Souvenez-vous de les rendre pareilles,
Reprit la femme. Allez, n'ayez souci,
Répliqua-t-il; je prends sur moi ceci.
Puis le galant montre ce qu'il sait faire.
Tant ne fut nice⁷ (encor que nice fût)
Madame Alix, que le jeu ne lui plût.
Philosopher ne faut⁷ pour cette affaire.
André vaquait de grande affection
A son travail, faisant ore⁷ un tendon,
Ore un repli, puis quelque cartilage,
Et n'y plaignant l'étoffe et la façon.
Demain, dit-il, nous polirons l'ouvrage,
Puis le mettrons en sa perfection,
Tant et si bien qu'en ayez bonne issue.
Je vous en suis, dit-elle, bien tenue:
Bon fait avoir ici-bas un ami.

Le lendemain, pareille heure venue,
Compère André ne fut pas endormi:
Il s'en alla chez la pauvre innocente.
Je viens, dit-il, toute affaire cessante,
Pour achever l'oreille que savez.
Et moi, dit-elle, allais par un message
Vous avertir de hâter cet ouvrage:
Montons en haut. Dès qu'ils furent montés,
On poursuivit la chose encomencée⁷.
Tant fut ouvré, qu'Alix dans la pensée
Sur cette affaire un scrupule se mit;
Et l'innocente au bon apôtre dit:

⁴ Qui n'a qu'une oreille.

⁵ Oui-dà.

⁶ Dit-il.

⁷ Novice, simple, ignorant.

⁸ Ne manque.

⁹ Tantôt, maintenant, présentement.

¹⁰ Commencée, mise en train.

Si cet enfant avait plusieurs oreilles,
Ce ne serait à vous bien besogné.
Rien, rien, dit-il; à cela j'ai soigné:
Jamais ne faux en rencontres pareilles.

Sur le métier l'oreille était encor
Quand le mari revient de son voyage;
Caresse Alix, qui du premier abord:
Vous aviez fait, dit-elle, un bel ouvrage!
Nous en tenions sans le compère André,
Et notre enfant d'une oreille eût manqué.
Souffrir n'ai pu chose tant indécente;
Sire André donc, toute affaire cessante,
En a fait une: il ne faut oublier
De l'aller voir, et l'en remercier:
De tels amis on a toujours affaire.

Sire Guillaume, au discours qu'elle fit,
Ne comprenant comme il se pouvait faire
Que son épouse eût eu si peu d'esprit,
Par plusieurs fois lui fit faire un récit
De tout le cas; puis, outré de colère,
Il prit une arme à côté de son lit,
Voulut tuer la pauvre Champenoise,
Qui prétendait ne l'avoir mérité.
Son innocence et sa naïveté
En quelque sorte apaisèrent la noise.

Hélas! monsieur, dit la belle en pleurant,
En quoi vous puis-je avoir fait du dommage?
Je n'ai donné vos draps ni votre argent;
Le compte y est; et quant au demeurant,
André me dit, quand il parfit l'enfant,
Qu'en trouveriez plus que pour votre usage:
Vous pouvez voir; si je mens, tuez-moi;
Je m'en rapporte à votre bonne foi.

L'époux, sortant quelque peu de colère,
Lui répondit: Or, bien, n'en parlons plus;
On vous l'a dit; vous avez cru bien faire;
J'en suis d'accord: contester là-dessus
Ne produirait que discours superflus.
Je n'ai qu'un mot: faites demain en sorte
Qu'en ce logis j'attrape le galant:
Ne parlez point de notre différend;
Soyez secrète, ou bien vous êtes morte.
Il vous le faut avoir adroitement;
Me feindre absent, en un second voyage,
Et lui mander, par lettre ou par message,
Que vous avez à lui dire deux mots.
André viendra; puis de quelque propos
L'amusera, sans toucher à l'oreille;
Car elle est faite, il n'y manque plus rien.

Notre innocente exécuta très-bien
L'ordre donné. Ce ne fut pas merveille ;
La crainte donne aux bêtes de l'esprit.
André venu, l'époux guère ne tarde,
Monte, et fait bruit. Le compagnon regarde
Où se sauver : nul endroit il ne vit
Qu'une ruelle, en laquelle il se mit.
Le mari frappe : Alix ouvre la porte,
Et de la main fait signe incontinent
Qu'en la ruelle est caché le galant.
Sire Guillaume était armé de sorte
Que quatre Andrés n'auraient pu l'étonner.
Il sort pourtant, et va querir main-forte,
Ne le voulant sans doute assassiner,
Mais quelque oreille au pauvre homme couper,
Peut-être pis, ce qu'on coupe en Turquie,
Pays cruel et plein de barbarie.
C'est ce qu'il dit à sa femme tout bas ;
Puis l'emmena, sans qu'elle osât rien dire ;
Ferma très-bien la porte sur le sire.

André se crut sorti d'un mauvais pas,
Et que l'époux ne savait nulle chose.
Sire Guillaume, en rêvant à son cas,
Change d'avis, en soi-même propose
De se venger avecque moins de bruit,
Moins de scandale, et beaucoup plus de fruit.
Alix, dit-il, allez querir la femme
De sire André ; contez-lui votre cas
De bout en bout ; courez, n'y manquez pas ;
Pour l'amener, vous direz à la dame
Que son mari court un péril très-grand ;
Que je vous ai parlé d'un châtement
Qui la regarde, et qu'aux faiseurs d'oreilles
On fait souffrir en rencontres pareilles ;
Chose terrible, et dont le seul penser
Vous fait dresser les cheveux à la tête ;
Que son époux est tout près d'y passer ;
Qu'on n'attend qu'elle afin d'être à la fête ;
Que toutefois, comme elle n'en peut mais,
Elle pourra faire changer la peine.
Amenez-la, courez ; je vous promets
D'oublier tout moyennant qu'elle vienne.

Madame Alix, bien joyeuse, s'en fut
Chez sire André, dont la femme accourut
En diligence, et quasi hors d'haleine ;
Puis monta seule, et, ne voyant André,
Crut qu'il était quelque part enfermé.

Comme la dame était en ces alarmes,
Sire Guillaume, ayant quitté ses armes,

* Plus, davantage, jamais, de *magis*.

La fait asseoir, et puis commence ainsi :
L'ingratitude est mère de tout vice :
André m'a fait un notable service ;
Par quoi, devant que vous sortiez d'ici,
Je lui rendrai, si je puis, la pareille.
En mon absence, il a fait une oreille
Au fruit d'Alix ; je veux d'un si bon tour
Me revancher, et je pense une chose :
Tous vos enfants ont le nez un peu court ;
Le moule en est assurément la cause :
Or je les sais des mieux raccommo-
der.
Mon avis donc est que, sans retarder,
Nous pourvoyions de ce pas à l'affaire.
Disant ces mots, il vous prend la commère,
Et près d'André la jeta sur le lit,
Moitié raisin, moitié figue¹, en jouit.

La dame prit le tout en patience ;
Béni le ciel de ce que la vengeance
Tombait sur elle, et non sur sire André,
Tant elle avait pour lui de charité.
Sire Guillaume était de son côté
Si fort ému, tellement irrité,
Qu'à la pauvre il ne fit nulle grâce
Du talion, rendant à son époux
Fèves pour pois, et pain blanc pour fouace².

Qu'on dit bien vrai que se venger est doux !
Très-sage fut d'en user de la sorte :
Puisqu'il voulait son honneur réparer,
Il ne pouvait mieux que par cette porte
D'un tel affront, à mon sens, se tirer.
André vit tout, et n'osa murmurer ;
Jugea des coups ; mais ce fut sans rien dire,
Et loua Dieu que le mal n'était pire.
Pour une oreille il aurait composé ;
Sortir à moins, c'était pour lui merveilles.
Je dis à moins ; car mieux vaut, tout prisé,
Cornes gagner que perdre ses oreilles.

II. LES CORDELIERS DE CATALOGNE.

NOUVELLE TIRÉE DES CENT NOUVELLES
NOUVELLES.

Je veux vous conter la besogne
Des cordeliers de Catalogne :
Besogne où ces pères en Dieu
Témoignèrent en certain lieu
Une charité si fervente,
Que mainte femme en fut contente,

¹ C'est-à-dire, en partie de gré, en partie de force.

² C'est-à-dire qu'il rendait plus qu'il n'avait reçu. La fouace est un pain cuit sous la cendre, ou une sorte de galette grossière.

Et crut y gagner paradis.
Telles gens par leurs bons avis
Mettent à bien les jeunes âmes,
Tirent à soi filles et femmes,
Se savent emparer du cœur,
Et dans la vigne du Seigneur
Travaillent ainsi qu'on peut croire,
Et qu'on verra par cette histoire.

Au temps que le sexe vivait
Dans l'ignorance, et ne savait
Gloser encor sur l'Evangile
(Temps à coter fort difficile),
Un essaim de frères mineurs,
Pleins d'appétit et beaux dineurs,
S'alla jeter dans une ville
En jeunes beautés très-fertile.
Pour des galants, peu s'en trouvait ;
De vieux maris, il en pleuvait.
A l'abord une confrérie
Par les bons pères fut bâtie.
Femme n'était qui n'y courût,
Qui ne s'en mît, et qui ne crût
Par ce moyen être sauvée :
Puis quand leur foi fut éprouvée,
On vint au véritable point.
Frère André ne marchanda point,
Et leur fit ce beau petit prêche :

Si quelque chose vous empêche
D'aller tout droit en paradis,
C'est d'épargner pour vos maris
Un bien dont ils n'ont plus que faire
Quand ils ont pris leur nécessaire,
Sans que jamais il vous ait plu
Nous faire part du superflu.
Vous me direz que notre usage
Répugne aux dons du mariage :
Nous l'avouons ; et, Dieu merci,
Nous n'aurions que voir en ceci,
Sans le soin de vos consciences.
La plus griève des offenses
C'est d'être ingrate ; Dieu l'a dit :
Pour cela Satan fut maudit.
Prenez-y garde ; et de vos restes
Rendez grâce aux bontés célestes,
Nous laissant dîner sur un bien
Qui ne vous coûte presque rien.
C'est un droit, ô troupe fidèle !
Qui vous témoigne notre zèle ;
Droit authentique et bien signé,
Que les papes nous ont donné ;
Droit enfin, et non pas aumône :
Toute femme doit en personne

S'en acquitter trois fois le mois
Vers les enfants de saint François.
Cela fondé sur l'Écriture :
Car il n'est bien dans la nature
(Je le répète, écoutez-moi)
Qui ne subisse cette loi
De reconnaissance et d'hommage.
Or, les œuvres de mariage
Étant un bien, comme savez,
Ou savoir chacune devez,
Il est clair que dime en est due.
Cette dime sera reçue
Selon notre petit pouvoir :
Quelque peine qu'il faille avoir,
Nous la prendrons en patience ;
N'en faites point de conscience ;
Nous sommes gens qui n'avons pas
Toutes nos aises ici-bas.
Au reste, il est bon qu'on vous dise
Qu'entre la chair et la chemise
Il faut cacher le bien qu'on fait :
Tout ceci doit être secret
Pour vos maris et pour tout autre.
Voici trois mots d'un bon apôtre
Qui font à notre intention :
Foi, charité, discrétion.

Frère André, par cette éloquence,
Satisfit fort son audience,
Et passa pour un Salomon :
Peu dormirent à son sermon.
Chaque femme, ce dit l'histoire,
Garda très-bien dans sa mémoire,
Et mieux encor dedans son cœur,
Le discours du prédicateur.

Ce n'est pas tout, il s'exécute :
Chacune accourt ; grande dispute
A qui la première paiera :
Mainte bourgeoise murmura
Qu'au lendemain on l'eût remise.
Et notre mère sainte Église,
Ne sachant comme renvoyer
Cet escadron prêt à payer,
Fut contrainte enfin de leur dire :
De par Dieu, souffrez qu'on respire !
C'en est assez pour le présent ;
On ne peut faire qu'en faisant.
Réglez votre temps sur le nôtre ;
Aujourd'hui l'une, et demain l'autre :
Tout avec ordre ; et, croyez-nous,
On en va mieux quand on va doux.

Le sexe suit cette sentence :

Jamais de bruit pour la quittance,
Trop bien quelque collation,
Et le tout par dévotion.
Puis de trinquer à la commère.
Je laisse à penser quelle chère
Faisait alors frère Frapart.
Tel d'entre eux avait pour sa part
Dix jeunes femmes bien payantes,
Frisques, gaillardes, attrayantes :
Tel aux douze et quinze passait ;
Frère Roc à vingt se chaussait.
Tant et si bien que les donzelles,
Pour se montrer plus ponctuelles,
Payaient deux fois assez souvent :
Dont il avint que le couvent,
Las enfin d'un tel ordinaire,
Après avoir à cette affaire
Vaqué cinq ou six mois entiers,
Eût fait crédit bien volontiers :
Mais les donzelles, scrupuleuses,
De s'acquitter étaient soigneuses,
Croyant faillir en retenant
Un bien à l'ordre appartenant.
Point de dîmes accumulées.
Il s'en trouva de si zélées,
Que par avance elles payaient.
Les beaux pères n'expédiaient
Que les fringantes et les belles,
Enjoignant aux sempiternelles
De porter en bas leur tribut :
Car dans ces dîmes de rebut
Les lais trouvaient encore à frire.
Bref, à peine il se pourrait dire
Avec combien de charité
Le tout était exécuté.

Il avint qu'une de la bande,
Qui voulait porter son offrande
Un beau soir, en chemin faisant,
Et son mari la conduisant,
Lui dit : Mon Dieu ! j'ai quelque affaire
Là dedans avec certain frère ;
Ce sera fait dans un moment.
L'époux répondit brusquement :
Quoi ? quelle affaire ? êtes-vous folle ?
Il est minuit, sur ma parole :
Demain vous direz vos péchés :
Tous les bons pères sont couchés.
Cela n'importe ; dit la femme.
Hé, par Dieu, si ! dit-il ; madame,
Je tiens qu'il importe beaucoup ;
Vous ne bougeriez pour ce coup.

* C'est-à-dire, s'arrangeait de vingt, en employait vingt.

Qu'avez-vous fait ? et quelle offense
Presse ainsi votre conscience ?
Demain matin, j'en suis d'accord.
Ah ! monsieur, vous me faites tort,
Reprit-elle ; ce qui me presse
Ce n'est pas d'aller à confesse,
C'est de payer ; car, si j'attends,
Je ne le pourrai de longtemps ;
Le frère aura d'autres affaires. —
Quoi payer ? — La dime aux bons pères. —
Quelle dime ? — Savez-vous pas ? —
Moi, je le sais ! — C'est un grand cas,
Que toujours femme aux moines donne... —
Mais cette dime, ou cette aumône,
La saurai-je point à la fin ? —
Voyez, dit-elle, qu'il est fin !
N'entendez-vous pas ce langage ?
C'est des œuvres de mariage. —
Quelles œuvres ? reprit l'époux. —
Eh ! la ! monsieur, c'est ce que nous...
Mais j'aurais payé depuis l'heure ;
Vous êtes cause qu'en demeure.
Je me trouve présentement,
Et cela je ne sais comment,
Car toujours je suis coutumière
De payer toute la première.

L'époux, rempli d'étonnement,
Eut cent penses en un moment ;
Il ne sut que dire et que croire.
Enfin pour apprendre l'histoire
Il se tut, il se contraignit ;
Du secret, sans plus, se plaignit,
Par tant d'endroits tourna sa femme,
Qu'il apprit que mainte autre dame
Payait la même pension :
Ce lui fut consolation.

Sachez, dit la pauvre innocente,
Que pas une n'en est exempte ;
Votre sœur paye à frère Aubry ;
La baillie au père Fabry ;
Son atesse à frère Guillaume,
Un des beaux moines du royaume.
Moi, qui paye à frère Girard,
Je voulais lui porter ma part.

Que de maux la langue nous cause !
Quand ce mari sut toute chose,
Il résolut premièrement
D'en avertir secrètement
Monseigneur, puis les gens de ville.

* En retard. Ce mot, en ce sens, n'est plus usité que comme terme de palais.

Tous périrent dedans les flammes.
Je ne sais ce qu'on fit des femmes,
Pour le pauvre frère Girard,
Il avait eu son fait à part.

III. LE BERCEAU.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Non loin de Rome un hôtelier était,
Sur le chemin qui conduit à Florence ;
Homme sans bruit, et qui ne se piquait
De recevoir gens de grosse dépense :
Même chez lui rarement on gitait.
Sa femme était encor de bonne affaire,
Et ne passait de beaucoup les trente ans.
Quant au surplus, ils avaient deux enfants ;
Garçon d'un an, fille en âge d'en faire.

Comme il arrive en allant et venant,
Pinucio, jeune homme de famille,
Jeta si bien les yeux sur cette fille,
Tant la trouva gracieuse et gentille,
D'esprit si doux et d'air tant attrayant,
Qu'il s'en piqua : très-bien le lui sut dire ;
Muet n'était, elle sourde non plus ;
Dont il avint qu'il sauta par-dessus.
Ces longs soupirs et tout ce vain martyre.
Se sentir pris, parler, être écouté,
Ce fut tout un ; car la difficulté
Ne gisait pas à plaire à cette belle :
Pinuce était gentilhomme bien fait ;
Et jusque-là la fille n'avait fait
Grand cas des gens de même étoffe qu'elle ;
Non qu'elle crût pouvoir changer d'état ;
Mais elle avait, nonobstant son jeune âge,
Le cœur trop haut, le goût trop délicat,
Pour s'en tenir aux amours de village.
Colette donc (ainsi l'on l'appelait),
En mariage à l'envi demandée,
Rejetait l'un, de l'autre ne voulait,
Et n'avait rien que Pinuce en l'idée.
Longs pourparlers avecque son amant
N'étaient permis ; tout leur faisait obstacle.
Les rendez-vous et le soulagement
Ne se pouvaient, à moins que d'un miracle.
Cela ne fit qu'irriter leurs esprits.
Ne gênez point, je vous en donne avis,
Tant vos enfants, ô vous pères et mères !
Tant vos moitiés, vous époux et maris ;
C'est où l'amour fait le mieux ses affaires.

Pinucio, certain soir qu'il faisait
Un temps fort brun, s'en vient, en compagnie

Mais comme il était difficile
De croire un tel cas dès l'abord,
Il voulut avoir le rapport
Du drôle à qui payait sa femme.
Le lendemain devant la dame
Il fait venir frère Girard,
Lui porte à la gorge un poignard,
Lui fait conter tout le mystère,
Puis, ayant enfermé ce frère
A double clef, bien garrotté,
Et la dame d'autre côté,
Il va partout conter sa chance.
Au logis du prince il commence ;
Puis il descend chez l'échevin ;
Puis il fait sonner le tocsin.

Toute la ville en est troublée,
On court en foule à l'assemblée,
Et le sujet de la rumeur
N'est point su du peuple dîneur.

Chacun opine à la vengeance.
L'un dit qu'il faut en diligence
Aller massacrer ces cagots ;
L'autre dit qu'il faut de fagots
Les entourer dans leur repaire,
Et brûler gens et monastère ;
Tel veut qu'ils soient à l'eau jetés,
Dedans leurs frocs empaquetés,
Afin que la gent cordelière,
Flottant ainsi sur la rivière,
S'en aille apprendre à l'univers
Comment on traite les pervers.
Tel invente un autre supplice,
Et chacun selon son caprice ;
Bref, tous conclurent à la mort ;
L'avis du feu fut le plus fort.

On court au couvent tout à l'heure ;
Mais, par respect de la demeure,
L'arrêt ailleurs s'exécuta ;
Un bourgeois sa grange prêta.
La penaille¹, ensemble enfermée
Fut en peu d'heures consumée,
Les maris sautant alentour,
Et dansant au son du tambour.
Rien n'échappa de leur colère,
Ni moineillon, ni béat père :
Robes, manteaux, et capuchons
Tout fut brûlé comme cochons ;

¹ Penaille signifie une guenille, un haillon ; et, par terme de mépris, un moine. La penaille désigne donc la troupe vêtue de penailons, ou une troupe de moines. Ce mot est, je crois, de l'invention de la Fontaine.